

Initiales du Président

01728

Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi
12 novembre 2025 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

MUNICIPALITÉ	DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
Bonsecours	Alex Bouthillette	
Maricourt	Jean-Luc Beauchemin	Paul Purcell
Racine	André Courtemanche	Mario Côté
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Mario Gagné
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	
Lawrenceville	Carl Massé	Claude Paradis

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

Présent dans l'assistance : Stéphane Berthelette, officier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

Monsieur le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Chacun se présente.

077-25-11-12 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRALe, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 08 octobre 2025
3. Correspondance
4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer et ratification des comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Adoption Budget 2026
 - 4.3 Modification au régime d'assurance collective par l'ajout du service de télémédecine

Initiales du Président

01729

Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

5. Incendie
 - 5.1 Interventions octobre 2025
 - 5.2 Achat de 2 pompes forestières souples
 - 5.3 Formation Premiers soins
 - 5.4 Démission de Benoit Blanchette
 - 5.5 Embauche de Marc-Olivier Boudreau
 - 5.6 Contribution au souper de Noël de l'Association des pompiers de Valcourt
 - 5.7 Soulignement des années de service
 - 5.8 Disposition de 2 « kit » d'outils de désincarcération
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des membres présents

078-25-11-12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 08 OCTOBRE 2025

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 octobre 2025, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 08 octobre 2025 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

CORRESPONDANCE

Aucune

ADMINISTRATION

079-25-11-12 COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois d'octobre 2025, totalisant une dépense de 58 486.47 \$ a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 12 novembre 2025, totalisant une dépense de 19 801.11 \$, a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois d'octobre 2025 une dépense qui totalise 18 133.65 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

Initiales du Président

01730

Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE les chèques #L2500086 à #L2500097, P2500186, C2500020 et C2500021 émis pour les comptes payés durant le mois d'octobre 2025, totalisant une dépense de 58 486.47 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #P2500187 à #P2500206, C2500022 à C2500025 pour les comptes à payer au 12 novembre 2025, pour une dépense qui totalise 19 801.00 \$;

QUE les chèques #D2500396 à #D2500441 émis pour les salaires nets payés durant le mois d'octobre 2025, totalisant une dépense de 18 133.65 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

080-25-11-12 ADOPTION BUDGET 2026

ATTENDU l'article 603 du *Code Municipal du Québec*, la Régie dresse son budget pour l'exercice financier 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :

QUE la Régie adopte son budget 2026 comprenant une dépense totale de 863 710.29 \$;

QUE les revenus prévus soient de 25 000.00 \$;

QUE pour 2026 la Régie n'affecte aucun montant provenant du surplus accumulé ;

QUE le montant à répartir entre les municipalités soit de 838 710.29 \$.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

081-25-11-12 MODIFICATION AU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE PAR L'AJOUT DU SERVICE DE TÉLÉMÉDECINE

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt (ci-après nommée Régie) a adhéré au contrat d'assurance collective dont la FQM est Preneur auprès de Desjardins Assurances ;

ATTENDU QUE la Régie a la possibilité d'ajouter les garanties d'assurances prévues à son contrat d'assurance collective pour mieux répondre aux besoins de ses employés ;

Initiales du Président

01731

Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENC, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR ALEX BOUTHILLETTE ET RÉSOLU :

QUE la Régie modifie le régime actuel en ajoutant le service de télémédecine à la garantie d'assurance maladie au 1^{er} janvier 2026 ;

QUE Madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer, pour le compte de la Régie la *Demande de révision des choix d'options de régime au 1^{er} janvier 2026* ;

QU' une copie de la présente résolution soit transmise à FQM Assurances.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

INCENDIE

INTERVENTIONS OCTOBRE 2025

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois d'octobre 2025.

082-25-11-12 ACHAT DE 2 POMPES FORESTIÈRES SOUPLES

ATTENDU QUE la Régie souhaite faire l'acquisition de 2 pompes forestières souples ;

ATTENDU QUE des crédits pour ses pompes sont disponibles au budget ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

D' autoriser l'achat de 2 pompes forestières souples, tel que décrit à la soumission #RP-0577 de CSE Incendie et Sécurité au montant total de 650 \$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

083-25-11-12 FORMATION PREMIERS SOINS

ATTENDU QUE tous les pompiers de la brigade reçoivent une formation continue des techniques de premiers soins ;

ATTENDU QUE cette formation aura lieu au début de l'année 2026 ;

ATTENDU QUE des crédits pour cette formation ont été prévus au budget de 2026 ;

ATTENDU QU' il y a lieu d'autoriser les inscriptions et salaires liés à cette formation ;

Initiales du Président

01732

Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALEX BOUTHILLETTE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

D' autoriser les inscriptions et salaires liés à cette formation, tel que plus amplement décrit et estimé au tableau suivant :

Inscriptions	Nbr	Coût	Total
Formation : Premiers soins			
Formateur : Formation Savie inc.			
Devis : #2025-1916			
Dates : 16 et 17 janvier 2026			
Nombre de participants : 10			2 125.00\$
Frais de certification FMCQ (cartes)			35.00\$
Matériel			120.00\$
Total (avant taxes)			2 280.00\$

Rémunération	Nbr	Heures	Taux	Total
Formation : Premiers soins	10	12	16.10\$	1 932.00\$

Adoptée à l'unanimité des membres présents

084-25-11-12 DÉMISSION DE BENOIT BLANCHETTE

ATTENDU QUE monsieur Benoit Blanchette n'a plus les disponibilités nécessaires pour répondre aux exigences de sa fonction de pompier en termes de présences aux interventions, de formation continue et de pratiques obligatoires :

ATTENDU QUE pour ces motifs, monsieur Blanchette a remis sa démission ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

D' d'accepter la démission de monsieur Benoit Blanchette;

DE le remercier sincèrement pour ses 11 années de bons et loyaux services.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

085-25-11-12 EMBAUCHE DE MARC-OLIVIER BOUDREAU

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie souhaite maintenir la brigade à un nombre stable d'officiers et de pompiers ;

ATTENDU QU' il devient de plus en plus difficile d'attirer la relève pour ce type de poste demandant engagement et don de soi ;

ATTENDU QUE le candidat Marc-Olivier Boudreau démontre de l'intérêt et de la motivation à faire partie de la brigade, à s'impliquer et à suivre toute la formation requise ;

Initiales du Président

01733

Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

D' autoriser l'embauche de monsieur Marc-Olivier Boudreau selon les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal et les conditions prévues au Manuel du pompier;

QUE monsieur Boudreau soit soumis à une période de probation d'un an après laquelle période il sera évalué et confirmé en poste s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

086-25-11-12 CONTRIBUTION AU SOUPER DE NOËL DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE VALCOURT

ATTENDU QUE la Régie contribue financièrement chaque année pour le souper de Noël de l'Association des pompiers de Valcourt ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :

QUE la Régie verse à l'Association des pompiers de Valcourt à titre de contribution financière pour le souper de Noël la somme de 1 300 \$ et qu'il soit ajouté à cette somme un montant de 200 \$ pour défrayer le coût du souper pour quatre (4) personnes, employés cadres ou membres du conseil si ceux-ci prévoient être présents ;

QU' une invitation soit envoyée aux autres membres du conseil qui souhaiteraient participer à ce souper à leur frais.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

087-25-11-12 SOULIGNEMENT DES ANNÉES DE SERVICE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE la Régie souligne les années de service de Réal Morin officier, Éric Arsenault directeur adjoint et chef aux opérations et de Jean-Yves Racicot pompier selon la forme de gratitude prévue au Manuel du pompier :

Réal Morin 30 ans
Remise de la 1^{ière} barrette
Bonification 300\$
Fleurs ou autres reconnaissances d'une valeur de 50\$

Éric Arsenault 25 ans
Bonification 250\$
Fleurs ou autres reconnaissances d'une valeur de 50\$

Initiales du Président
01734
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

Jean-Yves Racicot 20 ans
Remise de la médaille pour services distingués
Bonification 200\$
Fleurs ou autres reconnaissances d'une valeur de 50\$

Adoptée à l'unanimité des membres présents

088-25-11-12 DISPOSITION DE 2 « KIT » D'OUTILS DE DÉSINCARCÉRATION

ATTENDU QU' il y a lieu de disposer de 2 « kit » d'outils de désincarcération devenus vétustes et non fonctionnels pour les besoins du service ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ALEX BOUTHILLETTE ET RÉSOLU :

D' autoriser la direction à disposer de ces outils au plus offrant ou si aucune offre n'est faite à en disposer de façon sécuritaire.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

089-25-11-12 LEVÉE DE LA SÉANCE

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉSOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE :

QUE l'assemblée soit levée à 20h00.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉSOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉSOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.